

# CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 2 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux octobre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des Ecuries d'Avesnelles sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 26 septembre 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Présents et représentés : 64

#### Présents:

Commune de Avesnelles : Antoine BADIDI, Marie-Christine MERCIER, Pascal PETIT, Christelle PREVOST

Commune d'Avesnes sur Helpe : Sébastien SEGUIN, Laurence WATTEAU a donné procuration à Benoît BOUDJEMA, Benoît BOUDJEMA, Aline BERTRAND, Christian CASTEL, Anne-Laure CATTELOT a donné procuration à Sébastien SEGUIN, Gérard GUERTZMANN a donné procuration à Benoît BOUDJEMA, Sylvie CABOOR a donné procuration à Christian CASTEL. Jacky ROUSSELLE

Commune de Bas-Lieu: Ghislain FRANCOIS

Commune de Beaurepaire sur Sambre : Pierrick FORET a donné procuration à

Monique PETITJEAN, conseillère suppléante Commune de Beaurieux : David HOUILLIEZ

Commune de Bérelles : Orféo RIGONI Commune de Beugnies : Frédéric ERNESTI

Commune de Boulogne sur Helpe: Nadine MAJKA

Commune de Cartignies : Sabine CAUFAPE, Xavier MOUVET

Commune de Clairfayts : Guy ERPHELIN Commune de Dimechaux : Daniel ETEVE Commune Dimont : Vincent COURET

Commune de Dompierre sur Helpe: Jean-Pierre LIBERT

Commune de Dourlers : Freddy THERY a donné procuration à Patrick DEHEN

Commune d'Eccles : Pierre-Ange LECLERCQ

Commune d'Etrœungt : Vincent JUSTICE, Bernadette GRANDIN

Commune de Felleries : Pascal NOYON, Maryse BERNARD, Claire DEGROOTE a

donné procuration à Alain RICHARD

Commune de Flaumont-Waudrechies : Jean-Marie VIN

Commune de Floursies : Alain DELTOUR a donné procuration à Bruno MOYEN

Commune de Floyon : Evelyne GEBHARDT

Commune de Grand-Fayt : Thierry THIROUX

Commune de Haut-Lieu : Hervé CUISSET a donné procuration à Thierry THIROUX

Commune de Hestrud : André BERTEAUX Commune de Larouillies : Wilfrid SALMON Commune de Lez-Fontaine : Philippe HANOT Commune de Liessies : Alain RICHARD Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ Commune de Petit-Fayt : Claude ROYAUX

Commune de Prisches : Jean-Claude FOVEZ, Chantal BLEHAUT

Commune de Rainsars : Colette WATREMEZ Commune de Ramousies : Brice AMAND

Commune de Sains du Nord : Christine BASQUIN, Jean-Pierre DESSAINT, Sabine BUFI a donné procuration à Jean-Pierre DESSAINT, Daniel DEUDON a donné procuration à Christine BASQUIN, Anne-Marie LENTIER

Commune de Saint-Aubin : Mauricette FREHAUT a donné procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante

Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe : Nicolas DOSEN

Commune de Sars-Poteries : Sandra BROGNET, Didier CARETTE, Thierry LEMOINE

Commune de Sémeries : Hervé LASPALAS

Commune de Solre le Château : Patrick DEHEN, Chloé TROUILLIEZ, Christian BINOIT

Commune de Solrinnes : Rémi LE ROUZIC

Commune de Taisnières en Thiérache : Claude CONNART a donné procuration à

Nicolas DOSEN

Commune de Wattignies la Victoire : Vincent QUEVALLIER

Absents, excusés :

Commune d'Avesnelles : Michel CHALDAUREILLE

Commune de Choisies : Bernard PAQUET

Commune de Damousies : Claudine DENOYELLE Commune de Sains du Nord : Natacha VANELSLANDE

Commune de Semousies : Jérôme BEUGNIES

## Objet de la délibération : Délibération pour l'élection d'un nouveau viceprésident

Numéro de la délibération : DC\_2023\_095

Pièce jointe : (Néant)

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 64

-=-=-=-=-

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 5211-2, L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2 et L 2122-15 ;

**Vu** la délibération n°DC\_2023\_094 en date du 2 octobre 2023 relative à la composition du Bureau Communautaire ;

Considérant la vacance d'un poste de Vice-Président,

Considérant qu'auparavant, le Conseil Communautaire pouvait décider que le nouveau Vice-Président occuperait le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant, ce en application de l'article L 2122-10 qui a été modifié et ne prévoit plus cette possibilité. A défaut, le nouveau Vice-Président prendra place à la suite des Vice-Présidents déjà élus et en poste. Le Président aura la possibilité de déléguer des fonctions à ce nouveau Vice-Président.

**Considérant** que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**Article 1**er : Décide que l'ordre de nomination des Vice-Présidents est remonté et que le nouveau Vice-Président occupera le dernier rang disponible.

**Article 2** : Procède à la désignation du 13<sup>ème</sup> Vice-Président au scrutin secret à la majorité absolue :

### Sont candidats:

Monsieur Pascal NOYON

- Monsieur Christian BINOIT

Nombre de votants : 64

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 64

Nombre de bulletins blancs et nuls : 10 Nombre de suffrages exprimés : 54

Majorité absolue : 28

Ont obtenu:

- Monsieur NOYON : 24 voix

- Monsieur BINOIT : 29 voix

**Article 3** : M. Christian BINOIT est désigné en qualité de 13<sup>ème</sup> Vice-Président.

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au contrôle de légalité et de la publication,

## Le Président, Nicolas DOSEN



Publié sur le site Internet le 10/10/2023 Envoyé en préfecture le 10/10/2023 Reçu le 10/10/2023 Identifiant de télétransmission : 059-200043263-20231002-DC\_2023\_095-DE